

Parmi nos actions



RENATURER
LES COURS D'EAU



RESTAURER
LES ZONES HUMIDES



RÉTABLIR LA LIBRE CIRCULATION
DES EAUX ET DE LA FAUNE
PISCICOLE



DIAGNOSTIQUER POUR
MIEUX AGIR



CONSEILLER SUR LA GESTION
DES COURS D'EAU



DÉVELOPPER DES OUTILS
DE SENSIBILISATION



POSER DES REPÈRES ET
DES ÉCHELLES DE CRUES



ANALYSER LES RISQUES
ET LES ENJEUX



SE PRÉPARER AU RISQUE
D'INONDATION



RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ
DES BÂTIMENTS

Les élus

La gouvernance du SMBVAR est assurée par un **Comité Syndical** composé d'élus issus de ses intercommunalités membres.

Afin de préserver une proximité de terrain et garder un contact fort avec les élus locaux, **chaque commune est représentée par un élu référent au sein de commissions.**

Lors de ces assemblées, le SMBVAR fait état des actions menées et des orientations prises. Elles sont ouvertes au grand public.



Président
Jean-Paul PAVILLON



VP commission Loir
Jean-Paul BEAUMONT



VP commission Sarthe Maine
Jacques BLONDET



VP commission Mayenne
Marc-Antoine DRIANCOURT



VP commission Inondation
Jean-François RAIMBAULT

**VP Vice-président*

Le personnel

Le SMBVAR est composé d'une équipe de 7 agents avec un directeur, deux administratifs et quatre techniciens.

Nous contacter

Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
83, Rue du Mail – BP 80011
49020 Angers Cedex 02

02 41 05 45 01
contact@smbvar.fr

www.smbvar.fr

Ce projet est
financé par :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Syndicat Mixte des Basses
Vallées Angevines et
de la Romme



Restaurer
cours d'eau et
zones humides

Prévenir les
inondations

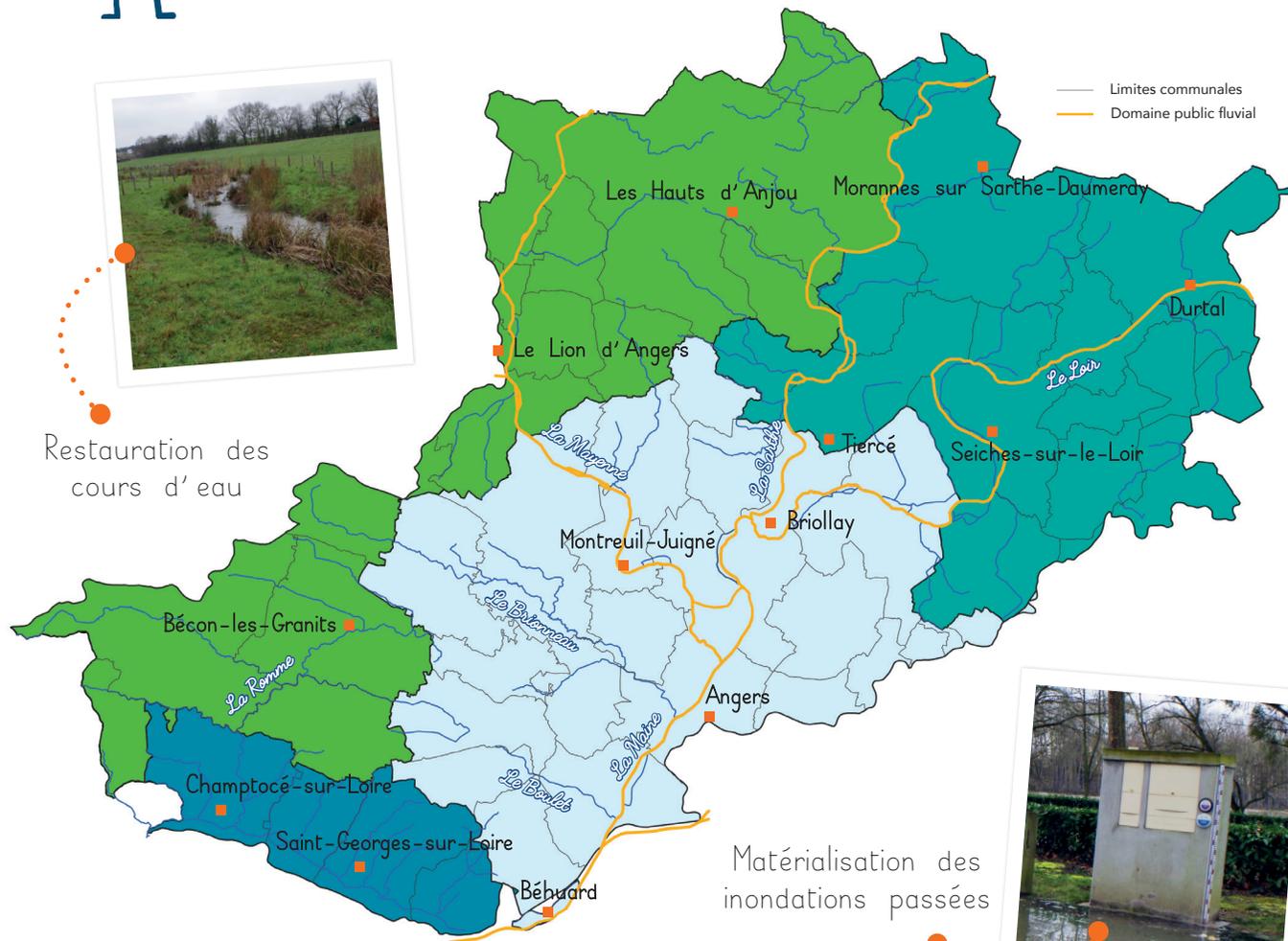
Qui sommes-nous ?

Le SMBVAR est un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) qui regroupe quatre intercommunalités :

- Communauté de communes Loire Layon Aubance
- Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- Communauté de communes Anjou Loire et Sarthe
- Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole



Restauration des cours d'eau



Matérialisation des inondations passées



Le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR) a été créé en avril 2018, pour exercer une partie de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations » (GEMAPI) sur un territoire cohérent, représentant les bassins versant naturels des cours d'eau et s'affranchissant des limites administratives.

Il a pour objectif d'atteindre « le bon état écologique » des rivières et des zones humides par des travaux de restauration et de renaturation. Ces actions visent à améliorer la quantité et la qualité de l'eau des milieux naturels en favorisant la biodiversité, tout en prenant en compte les différents usages de l'eau.

Il anime également le Programme d'Actions de Prévention des Inondations des Basses Vallées Angevines (PAPI des BVA), qui vise à mobiliser les acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte de ce risque dans de nombreux domaines (gestion de crise, aménagement du territoire, sensibilisation des scolaires, etc).

Qui fait quoi ?

Le syndicat de bassin versant (ex. le SMBVAR)

Le syndicat d'eau



Intervient sur le cycle naturel de l'eau (inondations & milieux aquatiques)

Intervient sur le cycle domestique de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales)